

# Balade Pyros #3 - de chez moi à chez nous à partir de chez Agnès

Samedi 13 décembre 2025, route du Beau Soleil

*Cette fois-ci, nous sommes une quarantaine à nous retrouver à la route du beau soleil, en contrebas d'une colline qui touchée par les feux de Juillet 2025 et de 2001.*

*Comme à notre habitude, un petit tour des participant·e·s s'impose : nous sommes une majorité à venir des alentours, pour certain·e·s sinistré·e·s à différents niveaux par l'incendie de cet été.*

Les interventions d'aujourd'hui sont assurées par :

- **Jordan Szcrupak** : paysagiste-concepteur associé à l'Ecole du Feu, enseignant ENSA Marseille, administrateur de l'association Forêt Méditerranéenne et de l'association RAW - Risk & Architecture Workshop)
- **Agnès de la Colline** : (ce n'est pas son vrai nom mais elle habite en haut de la colline), elle fait partie du groupe habitant de l'Ecole du Feu au sein du collectif de l'incendie du 8 juillet.
- **Francis Talin** : Il travaille à la ville de Marseille au sein de la Direction de la transition écologique sur la thématique de l'eau et les sols. Entre autres sur des problématiques de désartificialisation et de dépollution.
- **Marie-Blanche Apercé Chamoulaud** : Présidente du CIQ des Hauts de l'Estaque, engagée depuis longtemps dans le tissu associatif local, Marie-blanche a vécu plusieurs incendies et a intégralement perdu sa maison dans celui de cet été.
- A la fin de la balade, **Agnès en violet** (elle s'habille en violet) nous accueillera dans sa maison pour partager un goûter et discuter avec Jordan autour de cartes qu'il a préparé pour cette occasion.

## Introduction en contrebas de la maison d'Agnès

Agnès de la colline fait un récit de son expérience du feu de 2001

*Après une courte introduction qui nous rappelle la structuration du collectif du 8 juillet et de l'Ecole du feu, Agnès ouvre la balade en nous lisant un texte qu'elle a écrit à propos du feu ayant eu lieu en 2001 à l'Estaque, juste après son installation en haut de la colline :*



*J'avais fini ma journée à 13h, quand je passais à table avec des copines venues de Lyon. Assises en face de la fenêtre, elles me demandent ce que c'est que ce gros nuage gris côté Nord Ouest. Je lance « sûrement Lafarge qui a fait exploser un bloc de rocher ! ». Mais à y regarder de plus près, je m'interroge. J'appelle le 18. Les pompiers m'informent qu'un feu est parti des Pennes Mirabeau. Je leur explique alors que je suis une maison isolée, seule, entourée de pinède, que dois-je faire ? Ils me répondent que je le serai bien à temps, si le feu devait avancer, et que dans ce cas, il faudra fermer les volets et fenêtres, et partir.*

*N'étant pas de la région, je n'ai aucun soupçon quant à la rapidité d'un feu, par contre les canadiens au-dessus de ma tête me saoulent par leur bruit, je dis à mes copines d'aller se baigner et moi je vais aller faire faire la sieste à mon fils de 2 ans et demi à la Calade. Par précaution de maman je prends juste un tricot pour mon fils de 2 ans et demi. Il traînait sur la table un gros carton avec tous les papiers administratifs (nous n'avions pas encore fini l'ameublement), je me dis ça ne me coûte rien de le mettre dans le coffre de la voiture. Je passai l'après-midi tranquille à bouquiner, avec le ronflement des allers-retours de canadiens. Vers 17h, le père de mon fils revint anéanti, n'ayant pas eu le droit de remonter au Marinier. La crainte s'installe alors chez moi, réalisant le gros danger.*

*A minuit, nous avons eu le droit de monter à pied à la Villa Bellarue. De là, je vis, dans la nuit noire, à la même latitude, les braises incandescentes qui devaient se situer à la hauteur de la maison, par touches éloignées ; j'imaginai que c'était les espaces entre les portes-fenêtres. Vers 2h du matin, nous avons le droit de remonter le Marinier à pied. En bas de mon chemin, une voiture de police était postée. Elle nous a dit que selon leurs infos, aucune maison du Marinier n'avait été touchée. Ils nous ont conduit jusque devant notre maison. Le chemin était beau de nuit. Les silhouettes des grands pins se dressaient comme des ombres dans la nuit noire. Les pleins phares de la voiture de Police se flanquaient contre notre façade, crépée depuis 4 mois, et restée toute aussi colorée. Quelle bonne nouvelle !*

*Dans la matinée, nous revenons de notre propre chef à pied dans le Marinier. L'odeur était très présente, comme un manteau enveloppant toute la nature. Quelle ne fut pas ma surprise, quand je découvris ma Colline. Les belles ombres de la nuit, n'étaient en fait que des silhouettes maigres tels des squelettes de conifères. Ce fut un choc. Ma crédulité, mon ignorance de cette région, mon nez avait occulté le fait que le feu soit passé sur mon terrain. J'avais changé de planète, désormais j'allais devoir apprendre à vivre sur Planète Lune. Les cigales étourdissantes de la veille, laissaient place à un silence où le moindre bruit se faisait présent. cause, lendemain*

*Rapidement la réalité se rappelait à moi, des journalistes arrivaient, m'emmenaient dans leur tourbillon de questions, me demandant de me placer près du poulailler, moi le regard hagard, je ne comprenais pas l'enjeu, je pose alors devant le poulailler, consciencieusement. Ils me reprennent me demandant de prendre une tête plus affectée, j'étais complètement à l'ouest. Mes poules, comme dans Pompéi, étaient restées là... sagement couchées au sol, comme jamais elles ne dormaient. Je réalise qu'il ne m'était pas venue une seconde à l'esprit la veille, d'ouvrir le poulailler pour les libérer.*

*Et pour cause, je n'avais aucune expérience du Sud par fort Mistral d'été, et donc de son risque.*

*Le lendemain vint la colère quand je lisais un article ridicule dans le journal. Il m'appelait « la Miraculée » en photo devant mon poulailler avec l'air attristé qu'il m'avait demandé de prendre. J'ai ressenti de la honte. L'article était destiné à faire pleurer les gens devant mes poules, certes malheureusement calcinées, alors que les pompiers avaient sauvé ma maison ! J'ai aussitôt déchiré ce journal.*

*La solidarité s'en est suivie. Très rapidement, un service de pompiers, équipé de tronçonneuses, a été mandaté pour couper les arbres à un mètre de haut, puis des voisins étaient là pour mettre les troncs en travers et créer des fascines, qu'ils appelaient. Moi j'étais là avec mon petit, je les voyais tous oeuvrer dans la pente, et nous fûmes très touchés de savoir qu'il y avait aussi des gens, que nous ne connaissions pas, de la colline d'en face qui s'étaient mobilisés, c'était les Apercé !*

*La pente, elle s'offrait toute nue ; pour la première fois, elle me dessinait ses courbes, en noir et blanc. Son calcaire réfléchissait sa lumière, tandis que le noir de sa suie s'éclipsait de jour en jour.*

*Cette année-là, nous avons eu une chance extraordinaire. Point de gros orages de fin d'été ; que des petites pluies fines et pénétrantes. On aurait dit que la Nature avait envie de nous cajoler. Et elle le fit !*

*La renaissance fut un émerveillement. Alors que l'odeur persistait, un nouveau tableau s'offrit à nous rapidement. Un vert tendre coulait sous nos yeux, puis le printemps fit surgir un pastel explosif de roses des cistes et de jaunes que j'ignorais de ces collines. Le vert-gris des pins avait laissé place à une naissance de couleurs. Les oiseaux, que nous avons sous la pinède, commencèrent à piailler comme jamais je ne les avais entendus ici. Au loin en direction du pylône, un olivier, seul, perdu dans la colline, les sala desséché. Et n'étais pas à la fin de mon enchantement....*

*Par une belle et chaude journée d'été, me prélassant sur les balustres de ma terrasse, je vis au loin un rouge vif sortir d'une fascine en bas de colline. « Voilà un pull de mon petit Geoffrey qui s'est laissé porter par le vent ». Je descends à travers les argélas piquant, qui colonisent rapidement les espaces incendiés, et je fis un arrêt net...je n'en crois pas mes yeux ! Un pied, se faufilant, se torsadant au travers de la fascine, grimpant au ciel, pendant que ses racines se nourrissaient paisiblement de l'ombre du mini sous-bois des troncs dégarnis et noircis...un pied, un pied d'énormes tomates! Ce fut, jusqu'à nos jours, ma plus belle, longue et bonne récolte d'énormes tomates cueillies jusqu'à début novembre !*

*En conclusion, en 2001, je suis partie de chez moi, inconsciente du réel danger. En 2025, je suis partie en disant « dans une heure, nous n'aurons plus la même vie », je ne doutais que notre paysage allait se modifier, mais avec ma grande plateforme, et le fait qu'il n'y ait plus beaucoup de pinède, jamais je pensais que ma maison subirait ces dommages.*

*Comme quoi, il nous faut nous mobiliser tous ensemble, pour trouver ensemble de nouvelles stratégies de s'approprier le feu. Merci à l'Ecole de Feu.*



### **Marie Blanche :**

A l'époque, les actions de fascines étaient déjà collectives et organisées par le collectif des nuisances avec le Conseil général. Ce n'était donc pas des actions individuelles mais bien de groupes déjà formés.

### **Julie :**

Donc on va partir de cette mémoire de 2001, et voir aussi ce dont on se souvient des séances précédentes avec un exemple direct de la maison d'Agnès.

Ce qui est intéressant car Agnès, entre 2001 et 2025, elle a fait beaucoup d'expériences. Notamment avec les pompiers, sur son terrain. Et ensuite, ça nous permettra, avec Marie Blanche, de se poser et de faire une relecture au niveau de la coopération au sens institutionnel pour parler d'organisation d'un quartier, d'un CIQ, en association, etc...

### **Agnès de la colline :**

Toutes ces collines n'étaient que de la pinède et tous les arbustes que vous voyez, la colline en était remplie. Donc, après le 1er incendie, nous avons eu l'envie de débroussailler avec des bouquetins nains, mais ils sont décédés étranglés au bout de leur corde.

\*Agnès nous fait passer des photos de son fils avec les bouquetins\*

Une grosse différence entre les deux feux, c'est que cette fois-ci, on a eu de grosses pluies après l'incendie, ce qui a raviné le creux de la colline. Heureusement, le béton n'a pas bougé car c'est une servitude de passage (voir photo ci dessous, le talweg).



## Jordan - lecture de paysage post incendie

*Pour faire suite au récit d'Agnès, Jordan entame une lecture de paysage en observant un à un les différents phénomènes post incendies visibles autour de nous :*

### **Jordan :**

Lecture de paysage botanique :

- L'exemple des énormes tomates d'Agnès est très parlant du point de vue de la régénération d'un couvert végétal post incendie. Après le passage d'un incendie, l'ensemble de la végétation qui est incinérée libère des composés organiques volatils qui entrent en combustion. Et donc les cendres sont chargées en potasses et les potasses sont le signal pour les plantes de faire des gros fruits.
- Si on se retourne, on constate qu'on a une couverture fine de la végétation. On voit le chêne kermès repartir. Il repart car sa stratégie est d'avoir ses bourgeons dans le sol. Ils ne brûlent pas et repartent très vite après l'incendie, ce sont les ligneux.

- On a également des pistachiers, on les repère aux branches calcinées et aux touffes qui repartent du pied. Eux, comme beaucoup de végétaux méditerranéens, ce sont des lignotubers, ils ont des troncs souterrains et seulement les branches émergent au-delà du sol.
- Plus on balaie du regard, plus on voit des petits arbres. Cela indique que les arbres sont juvéniles. Et donc les plus petits, nés après le dernier feu, n'ont pas eu le temps Les jeunes pins sont dit sérotineux. Au lieu de se protéger il prend feu intégralement et mise tout sur la future génération semée par les pommes de pin qui sèment des graines partout autour. Il peut se répartir sur de grandes distances grâce au vent. Ils repoussent car ils ont un sol assez nu et de la matière calcinée qui leur donne des ressources pour repousser.
- Le ciste a sa banque de graines sous le sol et il leur faut un choc thermique pour les sortir de la dormance (jusqu'à 1000 graines au m<sup>2</sup>).

→ Comme mentionné précédemment, les pluies fines permettent une repousse efficace contrairement aux diluviennes qui ravinent si elles ne sont pas atténuées par des aménagements du paysage.

Les retours périodiques du feu en méditerranée passent en ce moment sous les 25 ans et sont donc contractées. Les phases sont alors précoces et ne permettent pas une régénération complète des écosystèmes. La question du laisser faire aussi est délicate car on a des bâtis et des enjeux humains sur les territoires concernés par les feux (7 grands feux / an en 1995-2020, 10/an en 2020-2050 jusqu'à 20/ an en 2090).

Aujourd'hui, cette situation dans les espaces interface ville forêt dans les amphithéâtres méditerranéens créent une combinaison menaçante qui pousse à se poser la question de comment réduire sa vulnérabilité à l'échelle de l'auto-protection individuelle et collective. Et aussi à l'échelle des massifs, comment les ménager pour que les feux se propagent de manière moins fulgurante ?

Historiquement il y avait un ensemble Corse + PACA et la zone landaise. Mais les zones susceptibles de prendre feu vont s'étendre à de nouveaux territoires à cause des stress hydriques dûs aux sécheresses.

→ Ça donne également des pistes d'aménagements des territoires et des pratiques de jardinage à toutes les échelles pour donner des capacités de rétention au sol pour réduire les stress hydriques. Aussi, on peut mettre la gestion forestière, les brûlages dirigés, le sylvopastoralisme dans une boîte à outil de jardinage (au sens aménagement du territoire) pour apprendre à vivre avec ce risque du feu.

Il y a un enjeu de gestion de l'échelle individuelle à l'échelle collective pour gérer les écoulements sur les bassins versants en évitant le "tout tuyaux", en favorisant la rétention pour ralentir, infiltrer, répartir l'eau.

***En bref, Jordan nous introduit à la question d'une gestion collective du paysage dans les territoires à risque. Cela dans une optique de réduction de la vulnérabilité des parcelles bâties. Les solutions techniques évoquées vont de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant à la gestion forestière en interface habitat/forêt, notamment via les pratiques de brûlages dirigés et de sylvopastoralisme.***

## Francis de la ville parle de l'eau et des sols dans les territoires incendiés

*Francis enchaîne sur la question de la gestion de l'eau sur les territoires de l'Estaque pour répondre aux interrogations des habitant·e·s à ce propos.*

### **Agnès de la colline :**

On a tracé un chemin pour éviter que l'eau se jette là comme une furie. Est ce que c'est une bonne chose ? Car lorsqu'elle coule, elle nous creuse un fjord et si on lui laisse la possibilité de partir comme ça, est ce que c'est bien ?

### **Francis :**

On a en effet un petit ralentissement qui protège un peu la route en béton mais l'eau si on cherche à l'arrêter en bas on y arrive pas. Là on la freine mais on ne la retient pas. Il faudrait la retenir plus haut. Est-ce que c'est possible ? C'est une autre question.

Les restanques ont pour rôle de retenir l'eau. Là on constate qu'il n'y en a pas car le sol était impropre à l'agriculture. C'est aussi là qu'il y avait le pâturage. Ces ruissellement apportaient des minéraux sur les sols des premières restanques, plus bas. Ce n'est que plus récemment que des habitations se trouvent à ce niveau.

Il y a d'autres systèmes que la restanque pour retenir de l'eau et les sols ; certaines végétations, retrouver des zones pour protéger la biodiversité, créer de nouvelles banques de graines, ...

Il faut aussi jardiner ces endroits et créer des zones tampons avec les habitats.

Ces zones, aussi plus sensibles aux feux, sélectionnent des plantes qui résistent mieux à la chaleur.

Le sol, d'incendie en incendie, se déplace et se pose sur des endroits où il peut se sédimenter.

***Il semble donc important de jardiner aussi les endroits tels que cette colline pour retenir l'eau et créer des espaces plus propices au développement d'une biodiversité résistante aux incendies.***

### **Jordan :**

Si on souhaite se saisir de l'outil agricole pour répondre à ce problème, il faut d'abord se demander "pourquoi ?". On doit d'abord analyser les endroits d'un point de vue de l'autoprotection et d'un point de vue de la dynamique du feu à cet endroit. On sait que dans les vallons, l'effet du vent rend les feux plus redoutables avec une convection thermique qui accélère sa propagation. Actuellement les bouts de vallons sont très dangereux car ils présentent une grande masse combustible qui génère des corps incandescents volatiles qui

vont se nicher dans des gouttières, cheminées et autres recoins des habitations à proximité directe et moyenne.

Pour ce vallon, on pourrait envisager de pratiquer la "correction torrentielle". Avec des murs en pierre sèche, pour ralentir et faire un effet de filtre afin que le fil d'eau soit moins érosif et creuse moins les vallons.

**\*DIRECTION LE TERRAIN D'AGNÈS\***

## Mise en situation sur la maison d'Agnès de la colline

Défendabilité d'une maison individuelle, OLD, végétation alentours et matérialité de l'enveloppe du bâti

*Nous nous dirigeons vers la maison d'Agnès pour y observer un exemple concret d'une manière d'habiter avec le feu.*

### **Agnès de la colline :**

A la suite à l'incendie, la problématique du débroussaillage est centrale et se pose comme un défi pour les habitant·e·s. Surtout en pente, avec des chênes kermès, des cailloux. Il faut une lame solide, du temps et de la force. Il faut le faire, même si c'est pas chez toi souvent car les propriétaires de foncier dans les collines ne le font pas forcément s'ils ne sont pas là.

J'ai aussi arraché les gaulis pour éviter la présence d'un trop grand nombre de pins. Et les seules que j'ai laissées, taillées à 3 m pour qu'il n'y ai pas de branche en dessous.

A voulu coloniser cette colline en faisant venir de la terre pour faire de belles restanques et y planter des oliviers, des amandiers, des abricotiers.

J'ai aussi appris grâce à l'école du feu qu'il était préférable de conserver des volets en bois. Sur ma terrasse, une poutre de mon auvent avait commencé à brûler. A l'origine, nous avions mis ces poutres après la charpente principale. Je pense qu'elles n'avaient pas le même traitement car j'avais constaté qu'elles commençaient à se faire ronger et trouser par de petites bêtes. Il est possible que ces tunnels d'air aient rendu plus vulnérable ma terrasse. Du coup, bancs et matelas sont partis en fumée. Par contre, j'ai pu récupérer mes poutres pour limiter un espace pour un futur potager. (j'ai aussi depuis fait contrôler ma charpente dans la maison : elle est saine).



### **Jordan :**

Patrick Jeannot nous avait dit à propos de la défendabilité :

- **Débroussaillage** : bâtiment à moins de 200 m d'un massif forestier doit débroussailler 50 m autour d'elle. Problématique car c'est à la charge individuelle (responsable de son autoprotection) du propriétaire de foncier. Si votre voisin ne le fait pas, il faut lui notifier par recommandé, si rien n'est fait, vous pouvez vous prendre une amende par un garde assermenté de l'ONF. Aussi, aujourd'hui s'y intègrent des problématiques de conservation de la biodiversité et ça complexifie la technicité de l'OLD. Nous en sommes déjà à 30 pages d'écriture juridique et ça devient un objectif de rendre ça accessible pour que ce soit plus facilement applicable.
- Questions d'**aménagements périphériques** : qu'est ce qu'on met à proximité de son habitation ? Est-ce une ressource combustible, qui rendrait le feu plus agressif s'il arrive à ce niveau. Ca concerne aussi la végétation, avec l'exemple des cyprès qui sont extrêmement combustibles en cas d'incendie. Ça introduit à nouveau la question du jardinage en amont de la saison des feux pour rendre moins vulnérable les habitations à une échelle plus individuelle.
- L'**enveloppe bâtie** ; quels matériaux composent l'enveloppe de la maison. Le bois plein est le matériau qui résiste le mieux aux essais de feu. La forme également est importante : par exemple, les arêtes saillantes sont des attrapes feu et sont à éviter. D'autres matériaux comme le PVC et l'aluminium sont à éviter dans les constructions car ils fondent et dégagent des gaz toxiques en cas de combustion. Les pouvoirs publics ont beaucoup à voir là dedans par l'accompagnement financier à la rénovation thermique selon les matériaux. Les génoises, contrairement aux chevrons, permettent d'éviter la pénétration des flammes sous la toiture.  
> le guide de "l'envirobat BDM" va tout expliquer à ce sujet.

### **Marie blanche :**

En observant la colline d'en face : Les habitats à flanc de colline est issue d'intérêts financiers par des lotisseurs. Aussi, jusqu'à aujourd'hui, les financements d'isolation phonique contre les nuisances de l'aéroport étaient sur les menuiseries en PVC. Donc beaucoup de maisons sont équipées en PVC. Ce qui rend les maisons plus vulnérables au feu.

### **Agnes :**

Dans les éléments qui parlent de la vulnérabilité des habitats, il y a aussi les **trous de vides sanitaires en dessous des maisons qui peuvent faire appel d'air** et le feu à tendance à s'y engouffrer (marche aussi pour les VMC).

On constate aussi que les cuves d'eau ont brûlé car elle est en polypropylène : tout ce qui est en plastique brûle.

**Francis :**

Les plastiques PVC qui brûlent dégagent du chlore, comme dans les gaz moutarde. Ils sont donc très dangereux pour la santé car cancérigène voire mortel en trop grosse quantité. Ces composés (aussi beaucoup de métaux lourds, ...) vont aussi se retrouver dans les cendres et donc dans les fruits qui poussent à la suite des incendies (et qui trouvent leur nutriments dans les cendres), dans la nourriture des poules, donc dans les poules, puis les œufs.

**\*DIRECTION LE POINT DE RETOURNEMENT POMPIER\***

DFCI, aménagements à l'échelle individuelle et collective en relation avec les pompiers

**Agnes :**

Cet aménagement d'initiative privée se trouve en haut du terrain. Les pompiers passent régulièrement sur cette plateforme, encore 3 jours avant l'incendie. Elle est dédiée au retournement de leur camion pour qu'ils puissent monter jusqu'à cette partie de la colline. Selon l'école du feu, 250m<sup>2</sup> minimum sont nécessaires à ce type d'infrastructures. En mars 2025, 4 gros camions étaient montés en exercice. Cette plateforme pour oeuvrer en protection des habitant·e·s du Marinier. C'est une initiative individuelle, par contre, le chemin d'accès se détériore de plus en plus avec les passages. Quelles collaborations avec les pouvoirs publics seraient possibles ?

**Marie Blanche :**

En 2001, il y a eu une action initiée par le conseil départemental pour envoyer les forestiers de la sécurité civile et les sapeurs. Pour mettre des hydrants (borne incendie) et des citernes d'eau. ça a été l'occasion d'un grand travail pour savoir où les mettre. Beaucoup de négociations et de discussion (entre autre avec Lafarge car une se trouve sur leur terrain). Lors de l'incendie de 2025, ni l'un ni l'autre n'ont été utilisés.

Les obligations légales de débroussaillage peine à être respectées dans beaucoup d'endroits notamment le Vallon des Iris. A la suite du décret de 2018 sur les OLD, les collectifs d'habitants ont donc entamé une démarche explicative accompagnée des pompiers pour diffuser les savoirs autour de l'autoprotection face au feu. Pour campagne bleu, il y a même eu un rapport complet maison par maison de diffusé auprès des habitant·e·s.

La fermeture à la circulation de la route qui traverse le massif de la Nerthe par la Galline est aussi une volonté du CIQ pour éviter que les promeneur·euse·s se retrouvent dans les flammes. En opposition à cela, il y a eu une grosse levée de boucliers de la part de la population locale donc ça n'a pas été mis en place.

Dans la réunion du conservatoire du littoral, il a été demandé une campagne d'affichage réglementaire sur le massif de la Nerthe.

Mais est ce que ces actions ont limité les dégâts ? C'est sûr que les OLD protègent à l'échelle individuelle. En plus les consignes ont été suivies par beaucoup mais ça reste limité à la décision de chaque individu. Aussi, lors de l'incendie, il y a eu des maisons touchées sans qu'on sache réellement pourquoi et qui n'avaient pas de végétaux. Et la suite de notre travail après le nouveau décret, ce sera d'à nouveau refaire le travail d'explications et de diffusion à propos des OLD, avec les fiches explicatives qui seront éditées avec les nouvelles obligations.

**Jordan :**

DFCI : défense forêt contre l'incendie. C'est pour protéger les massifs forestiers contre les incendies, c'est une logistique de pompier qui permet un maillage territorial. Elles ont été créées après les incendies de 49 dans les landes.

On a essayé de le transférer dans le sud mais la topographie du territoire ne correspondait pas aux mêmes dessins de routes, donc on a un nouveau nouveau réseau d'ouvrages qui articulent le réseau de pistes DFCI : aires de retournement, citernes, ...

Il y a un intérêt de maintenir un raisonnement d'une continuité d'accès entre les ouvrages DFCI et le tissu urbain qui actuellement est composé partiellement selon des logiques de lotisseurs.

Dans le Var, voire même partout en PACA, on retrouve des problématiques d'instructions de droit du sol car il faut maintenir un accès via la voirie urbaine et ça arrive que ça rentre en confrontation avec certaines nouvelles constructions par manque de culture de ce sujet dans les législations de construction (à cause des lotisseurs et des politiques publiques).

Le feu de 2025 était spécial car le commandement n'a pas de vue sur le feu sauf des probabilités et des visions thermiques. On retrouvait donc des interventions en jalonnement, sur des portions perpendiculaires et en latéral du front de flamme pour limiter sa

propagation. Dans ces cas-là on retrouve quand même des cas de saut de feu sur des longues distances, et qui menacent d'autres massifs en stress hydriques.

En France la doctrine est de pratiquer l'attaque massive sur les points chauds et les feux naissants. Donc c'est une série de choix militaires de mobiliser des ressources massivement à défauts d'autres espaces.

**Sabine :**

En 2015, il y avait eu un gros feu aussi qui avait été endigué avant la nuit avec des moyens énormes pour éviter qu'il passe la crête car autrement ça aurait été moins gérable.

**Francis :**

On observe aussi que moins il y a de feux, moins les pompiers sont préparés à l'arrivée d'incendies. Le commandement peut parfois décider comme à Cassis si le vent tourne d'attaquer de front pour éteindre le feu directement. Ça a marché mais c'est risqué et ça ne marche pas tout le temps.

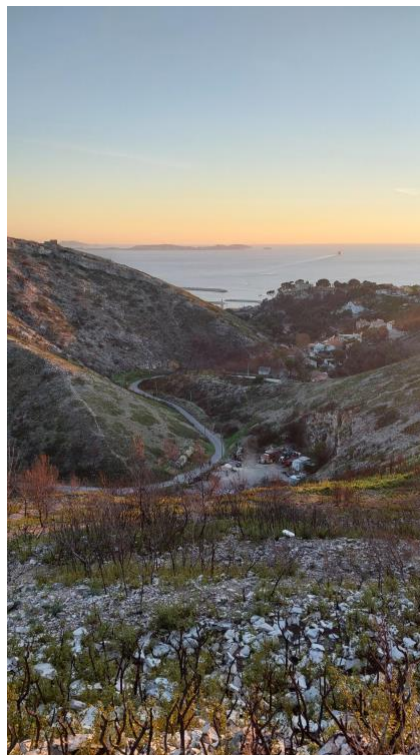
**Question d'une habitante :**

Est-ce qu'on sait pourquoi les pompiers ne sont pas allés jusqu'aux citernes du fond des mariniers ?

**Jordan :**

Pour répondre à ça, il y a la question des moyens matériels que les pompiers ont et parfois leurs gros camions ont du mal à aller jusqu'au fond du marinier car on ne sait pas s'ils ont moyen de s'engager en sécurité en situation d'incendie.

Ça nous renvoie à la question de l'intervention d'auto protection en amont du feu et des gestes de jardinage, alors que les massifs forestiers relèvent totalement de la sécurité civile.



## Discussion chez Agnès en violet

### Organisation et structures juridiques entre habitant·e·s

#### **Agnès bleue :**

J'ai une petite histoire à Martigues, une histoire de coopération avec les pompiers. Nous avons un statut inventé de "relais pompier". On travaillait ensemble sur la lutte contre l'incendie. On avait en permanence un camion stationné, des lances à incendies à utiliser en cas d'incendie.

Cette organisation était utile pour montrer aux pompiers notre volonté de lutter contre l'incendie ensemble.

#### **Julie:**

Initialement, on avait espéré la présence d'un pompier dans cette balade, rencontré par Agnès lors de leur usage de la plateforme chez elle. Mais cette invitation n'a pas abouti, sans doute compte tenu des circonstances. Mais nous allons continuer de proposer et de tenter d'organiser par la suite une "balade des pompiers" sur le terrain, qui serait l'occasion de se poser ensemble les questions de la coopération entre habitant·e·s et pompiers.

#### **Jordan**

Comment s'orga et se structurer entre habitant·e·s ?

→ Chantiers participatifs de débroussaillage ?

Comment on intègre les questions environnementales dans les OLD dans le paysage ? Par rapport à un calendrier de la flore ou des animaux comme les oiseaux.

Structuration juridique ?

Il y a la possibilité de s'associer en "**Asso Syndicale Libre**" pour avoir une reconnaissance juridique au yeux du pouvoir public et passer au-delà de la somme des individualités.

Ex dans le Gard : ULPI, depuis les 90 s' ils organisent des chantier participatifs appuyés financièrement par les pouvoirs publics de débroussaillage et ça devient un temps festif.

**Une ASL peut évoluer sur une ASA** pour fusionner parfois avec le foncier public dans la gestion du paysage. Il pourrait donc y avoir des **financements publics** fléchés sur ce type de structures. Dans cette montée en compétence, ce qui importe pour les pouvoirs publics, c'est la pérennité de ce qui est mis en place.

Par exemple : Les pompiers ont eu accès aux piscines comme ressource en eau MAIS des propriétaires ont porté plainte pour dégradation sur leur piscine lors de certains incendies.

Ça pose la controverse sur l'utilisation des piscines comme ressources.

En réponse à ça, il peut y avoir des adaptations techniques individuelles, d'embranchement de réseau d'eau à des piscines individuelles pour éviter de toucher directement à la piscine.

**Francis :**

On sait aussi que le département finance les récupérateurs d'eau de pluie et les motopompes à hauteur de 2000€ environ. Cela peut jouer sur la question des gestes de protection à l'échelle individuelle.

Lecture de cartes et introduction à une pensée du jardinage à l'échelle du territoire



**Jordan :** \*Il montre la carte\*

Un effet de chenal se fait par la topographie en vallons à l'Estaque. On retrouve des grosses voies d'eau avec une force érosive très importante. C'est comme ça que tous les sédiments se trouvent en bas des massifs, et créent des sols profonds en fin de vallon où vont finir par pousser des espèces végétales. La suite est évacuée par les infrastructures souterraines de la métropole vers la mer (sous dimensionnées).

À la fois, la géographie karstique et l'absence de plantes créent cette confluence d'eau vers le bas des vallons dès qu'il pleut beaucoup.

**Francis :**

A l'échelle individuelle aussi, la question de la gestion de l'eau sur les terrains a son importance. On se questionne sur ce qu'on garde sur son terrain, sur ce qu'on renvoie dans la rue, à quel débit, ...

Les moustiques tigres trouvent aussi des berceaux très favorables dans certains dégâts causés par l'incendie. En effet, ils se développent très bien dans des espaces dysfonctionnels d'un point de vue de la biodiversité donc, par exemple, des débris d'objets cassés par l'incendie, ... Si on a une mare avec des libellules, des végétaux, etc..., on n'aura pas de moustiques tigres.

**Jordan :**

On voit que les lignes de crêtes, les versants sud et nord sont très peu couvertes par la végétation : chêne kermès, garrigue,...

Tous les peuplements arborés se situent dans les vallons car y'a de l'eau qui converge mêlé à la récurrence des feux et de la libération des banques de graines par les espèces présentes (verduron).

Cet aspect du vallon boisé pose problème dans les feux car en période de sécheresse, de vent, ça devient du combustible proche des habitations. Donc en l'absence de gestion ça devient une poudrière MAIS ça peut-être un jardin si on le travaille en amont des saisons des feux.

En réponse, on pourrait peut-être pousser les OLD un peu plus loin, à 200 m environ, ce qui amène quasiment aux lignes de crêtes afin d'apporter une complémentarité entre les outils et créer des zones tampons à proximité des hab : restanques et jardinage proche puis pastoralisme quand on s'éloigne. Tout ça dans des logiques de solidarité où les habitant·e·s s'organisent.

Dans tout ça, si on ajoute des logiques d'hydrologie régénérative : briser la lame d'eau qui ruisselle pour permettre au sol de stocker de l'eau et de se développer. Favorise la biodiversité et limite l'impact des fortes pluies.

Actuellement, les OLD font reboucler sur des peuplement de milieu ouverts, ce qui crée aussi des environnements qui sont très sensibles aux feux (résineux arborés,...). Si on entretient ça, on bloque la sylvigénèse. Et en même temps, il ne faut pas raser la pinède car elle est la pépinière de la chênaie. Les pinèdes ont également un enjeu bioclimatique pour les habitant·e·s.

Ça nous amène à penser des solutions au cas par cas : quelle localisation, quelle capacité d'organisation, quelle topographie, la capacité d'organisation du groupement, et les objectifs communs des habitant·e·s. On peut avoir recours à des brûlages dirigés si on est trop en pente (c'est générateur de pédagogie autour du feu également).

Il y a des enjeux de bien commun où le vallon est la figure géomorphologique du territoire et on va devoir l'habiter sous certaines conditions : aujourd'hui OLD, plus tard peut être un jardinage territorial.

**Mathilde :**

Est ce qu'il y a des endroits où ça existe déjà ?

### **Jordan :**

Un exemple concret est celui d'un plan de gestion du paysage que j'ai pu mener en Corse il y a quelques années dans un paysage de forte pente. Ce paysage avait pour particularité d'être un paysage de haute montagne, donc il y a aussi des allumages d'incendies par la foudre.

Là bas, chaque hameau s'organise autour d'un talweg, donc au droit de chaque talweg les habitant-e-s ont aménagé des jardins de part et d'autre. Ils ont le rôle de petits barrages et recueillent les sédiments.

Ils ont donc préservé cette colonne vertébrale et composé une mosaïque paysagère entre pastoralisme, jardins nourriciers, ...

Ca créait une ceinture d'autoprotection autour des habitations en cas d'incendie. Malgré l'exode rural, les villages ont eu l'intelligence de maintenir cette colonne. MAIS les végétations se rapprochent des bâtis. Cependant certains éléments nécessaires à la limitation du feu ont été sanctuarisés.

Une des solutions apportées a été d'étendre les OLD à 200 m autour des habitations. De la faire passer en intérêt général pour garantir la protection du bâti. Actuellement, il y a une réintroduction de pratiques d'agriculture autour des villages, avec des vignes et autres. Les coupes d'arbres en troignes entrent également dans notre boîte à outils parce que ça revient d'une compréhension vernaculaire des démarches qui ont un impact point de vue à la fois de la défendabilité des habitats, de la biodiversité et de la ressource constructible.

Le vallon de l'Estaque nous montre qu'après le dernier feu il y a eu des gaulis qui ont été totalement brûlés. Si on prend toutes les maisons de part et d'autre de ce vallon, elles génèrent des OLD, donc l'ensemble des versants ne pourra pas redevenir des espaces forestiers dans une dynamique de libre évolution. Ce peut être l'occasion de re-jardiner ce vallon collectivement.

***Enfin, la constitution en collectif après l'incendie de cette année peut être l'occasion de construire l'imaginaire de ce sur quoi on peut se projeter sur le territoire de l'Estaque.***

### **Julie de Muer :**

Ensemble, on pourra aller rencontrer d'autres territoires qui font face à ce type de problématiques comme a pu l'évoquer Agnès tout à l'heure à propos de Martigues.

Nous avons la possibilité avec la recherche action de se mobiliser pour apprendre ensemble sur un « terrain école » qui serait le vallon évoqué précédemment. Tout ça pourra également se lier avec le terrain d'expérimentation de la maison Lull (incendié également le 8 juillet) et toujours chez les uns et chez les autres...

→ Le 24 janvier : premier **TRAVAUX PRATIQUES** de l'école du feu dans le vallon.

→ Février : une balade à Martigues.

→ En mars une balade pour avancer sur la question du **pastoralisme** de la Galline ou de la Déviation jusqu'au Rove, qui permettrait d'interroger la place des grands industriels dans le territoire et la gestion foncière. On fera intervenir à l'occasion le CERPAM pour nous parler de pratiques pastorales car iels travaillent avec le SDIS pour articuler des parcours feu et avancer sur la question de la gestion incendie.